

## Télégramme de Jean-Paul Garnier à Antoine Pinay sur la nouvelle initiative de Johan Willem Beyen pour relancer de l'intégration économique européenne (16 avril 1955)

**Légende:** Le 16 avril 1955, l'ambassadeur de France aux Pays-Bas, Jean-Paul Garnier, communique au ministère des Affaires étrangères français, la traduction d'un communiqué à la presse du ministre des Affaires étrangères néerlandais, Johan Willem Beyen. L'ambassadeur commente ensuite les soutiens escomptés par le gouvernement néerlandais pour la relance de l'intégration économique européenne, parmi lesquels, celui du gouvernement français.

**Copyright:** (c) SGCICEE - Secrétariat général du Comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne

**Avertissement:** Ce document a fait l'objet d'une reconnaissance optique de caractères (OCR - Optical Character Recognition) permettant d'effectuer des recherches plein texte et des copier-coller. Cependant, le résultat de l'OCR peut varier en fonction de la qualité du document original.

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/telegramme\\_de\\_jean\\_paul\\_garnier\\_a\\_antoine\\_pinay\\_sur\\_la\\_nouvelle\\_initiative\\_de\\_johan\\_willem\\_beyen\\_pour\\_relancer\\_de\\_l\\_integration\\_economique\\_europeenne\\_16\\_avril\\_1955-fr-589fba07-b07b-420e-995f-462b67de1079.html](http://www.cvce.eu/obj/telegramme_de_jean_paul_garnier_a_antoine_pinay_sur_la_nouvelle_initiative_de_johan_willem_beyen_pour_relancer_de_l_integration_economique_europeenne_16_avril_1955-fr-589fba07-b07b-420e-995f-462b67de1079.html)



**Date de dernière mise à jour:** 03/04/2017

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

12364  
TÉLÉGRAMME A L'ARRIVÉE

DÉCHIFFREMENT

12 11. 1

Direction Générale des Affaires  
Economiques & Financières  
Service de Coopération  
Economique

LA HAYE, le 16 avril 1955

Communiqué de l'Agence néerlandaise de Presse en date du  
15 avril.

M. J.W. BEYEN, le Ministre des Affaires Etrangères,  
a l'intention de prendre prochainement une nouvelle initiative  
à l'effet de stimuler le développement de l'intégration économi-  
que européenne, apprend-t-on aujourd'hui à l'A.N.P.

Il désire préalablement consulter les Ministres des  
Affaires Etrangères de Belgique et de Luxembourg à l'occasion  
de la prochaine réunion de Mai, des Ministres de la C.E.C.A.  
à Luxembourg.

Son intention est de faire revivre l'idée d'intégra-  
tion économique en partant de l'ancien plan néerlandais qu'il  
a exposé pour la première fois à Rome en septembre 1953. A  
cette époque, les Français ont formulé des objections. Ce plan  
fera maintenant l'objet d'une adaptation aux circonstances nou-  
velles et tiendra compte notamment de l'association plus étroite  
de la République Fédérale et des pays occidentaux. On con-

.../...

PRÉSIDENCE DU COMITÉ DE LA République Fédérale et des pays occidentaux. On con-  
COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL POUR LES QUESTIONS  
DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE DE L'EUROPE

SECRETARIAT GÉNÉRAL

19 AVR 1955

Enregistré le

le N°

579

sidère à La Haye que les objections de la France seront peut-être désormais moins graves.

On apprend également que le ministre belge des Affaires Etrangères M. SPAAK, pourrait venir à La Haye ce mois-ci, pour s'entretenir avec M. BEYEN au sujet du plan dont il s'agit.

Les propositions de M. BEYEN présentées dans un memorandum secret qui a été communiqué à M. SPAAK n'ont pas encore été élaborées d'une manière détaillée, apprend l'Agence REUTER.

Mais on pense qu'elles tendent à une intégration économique des six pays du pool charbon acier sous une forme à déterminer de contrôle supranational.

Les Hollandais pensent que ce serait une erreur d'élargir la communauté du charbon et de l'acier en y faisant entrer de nouveaux secteurs industriels comme celui des transports et celui de l'énergie atomique.

Cette intégration par secteurs telle qu'elle a été suggérée de divers côtés, est considérée en Hollande comme inadéquate et pleine d'inconvénients pratiques. L'objectif de M. BEYEN a toujours été l'intégration économique la plus large liée à la création d'un marché commun.

Les Hollandais conçoivent bien que la Grande-Bretagne ne pourrait pas participer à une telle organisation supranationale ; c'est pourquoi ils ne suggèrent pas de faire l'union de l'Europe occidentale nouvellement créée l'instrument de l'intégration économique.

.../...

Mais l'en espère que si les six pays Schuman parviennent à faire quelque progrès dans la voie de l'intégration économique véritable, la Grande-Bretagne trouvera un moyen ou un autre de s'associer à eux comme elle l'a fait dans le cas du pool charbon acier.

Aucune date n'a encore fixée pour la rencontre BEYEN - SPAAK, mais on prévoit qu'elle aura lieu avant la fin du mois d'avril ; ainsi, en admettant que le Luxembourg soit d'accord, on espère que des propositions pourraient être présentées à la réunion de mai des six ministres comme une initiative commune du Benelux.

Les Hollandais croient pouvoir compter sur l'appui de l'Allemagne et de l'Italie. On estime que l'atmosphère est aujourd'hui plus propice en France à un nouvel effort d'union européenne supranationale qu'elle ne l'a été ces derniers temps mais on ne sait pas encore comment les Français réagiront./.

GARNIER